



COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 22 Octobre 2025

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-quatre du mois de mars à dix-sept heures 30, le **Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Commune de ST SULPICE le GUERETOIS**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. BODEAU Éric, Maire.

Convocation adressée le : 6 octobre 2025

Etaient présents les membres du Conseil d'Administration du CCAS suivants, formant la majorité des membres en exercice :

M. Éric BODEAU ; Mme Claude DALOT, Mme Annie DEVINEAU ; M. Jean-Jacques DUPRE, M. Alain GAZONNAUD ; M. Jean-Pierre ROQUES ; Mme Noëlle BRESSY ; Mme Marie-Françoise PASCAL et Mme Nicole PASTY.

Etaient absents et excusés, ayant donné pouvoir :

Etaient absents et excusés :

Mme Valérie BAZIN, M. Alain DUMAS, M. Patrick COLO, Mme Nathalie RIBOULET ; Mme Sylvie BRE ; Mme Bernadette BODEAU

Assistait : Mme Stéphanie FRELICOT-POITEVIN, Directrice Générale des Services.

Liste des délibérations

➤ **ADMINISTRATION GENERALE** – Adoption du Procès-verbal du 25 mars 2025.
Adopté à l'unanimité des membres présents.

➤ **FINANCES** – Reconstitution du dispositif « Chèques-cadeaux »
Adopté à l'unanimité des membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.